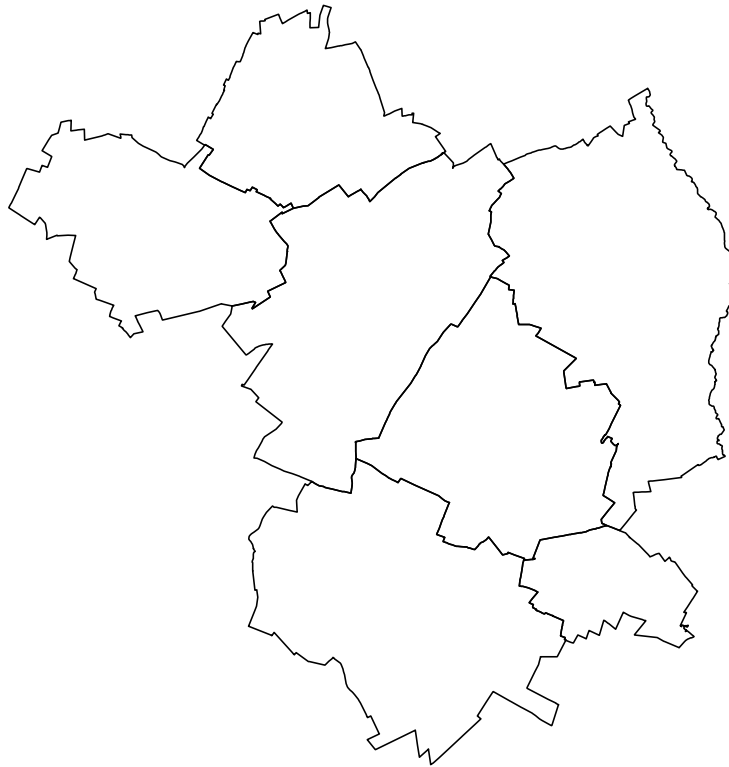


PLAN LOCAL D'URBANISME LE MALESHERBOIS



Liste des éléments du paysage à conserver

Objet	Arrêté le 23 septembre 2025 par le conseil communautaire
Approuvé le	
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le



ID : 045-200071850-20250923-205120A-DE



SOMMAIRE

COUDRAY	3
LABROSSE	24
MAINVILLIERS	31
MALESHERBES	51
MANCHECOURT.....	97
NANGEVILLE	109
ORVEAU-BELLESAUVE	126

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID : 045-200071850-20250923-205120A-DE



COUDRAY

COUDRAY

EGLISE SAINT-MICHEL

Eg

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Eglise



Description :

Eglise Saint-Michel du 13^{ème} siècle et 19^{ème} siècle avec un imposant clocher latéral en bâtière, un chevet plat et un portail gothique à triple voussure.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Coudray qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

MAISON FORTE

Bt

Localisation :

Dans le bourg, 14 rue de la Roche Baudet



Description :

Maison forte.

Elle se caractérise par :

- une imposante construction en pierre calcaire avec peu d'ouverture,
- une tour octogonale,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture, témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON

Bt

Localisation :

Dans le bourg, Place de la Garenne



Description :

Maison reprenant les caractéristiques architectures locales, à savoir murs en pierres calcaires, toitures à pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture, témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON

Bt

Localisation :

Dans le bourg, Rue de l'église Saint-Michel



Description :

Bâtiment reprenant les codes architecturaux locaux, avec :

- Façade pierres calcaires
- Toitures à longs pans recouverte de tuiles plates de pays



Intérêt :

Architecture, témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE BOURG

Bt

Localisation :

Hameau de Filay, 4 rue de la Hutte



Description :

Maison caractérisant l'architecture du début du 20^{ème} siècle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une façade ordonnancée,
- des linteaux métalliques et un jambage des ouvertures en briques
- des bandeaux et décors en briques
- une toiture en ardoises avec avancées de toit, demi-croupe et cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du hameau.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE BOURG

Bt

Localisation :

Hameau de Filay, 10 rue de Montjuffroy



Description :

Maison caractérisant l'architecture du début du 20^{ème} siècle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- des linteaux métalliques et des décors en faïence,
- un bandeau en briques
- une toiture en tuiles mécaniques et cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du hameau.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

Rue de l'Echelle



Description :

Succession de façades variées, dont les hauteurs et les ouvertures participent à dynamiser le paysage bâti sur ce secteur.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MUR

Mu

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Eglise et du Vieux Puits



Description :

Mur en pierre naturelle, élément du patrimoine local qui donne son identité au bourg.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

PONT

Pt

Localisation :

Au Sud du hameau de Filay



Description :

Pont en pierre et en briques d'une seule arche sur la voie de chemin de fer.



Intérêt :

Patrimoine régional.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

CROIX

Cx

Localisation :

Dans le bourg, chemin de Gollainville



Description :

Croix Hosannière en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Dans le bourg, à l'entrée Sud



Description :

Croix en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Hameau de Maisoncelle, rue du Parc



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

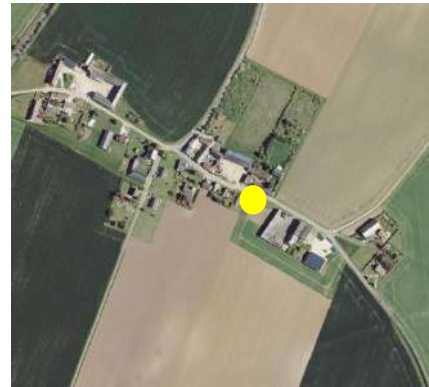
Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Hameau de Maisoncelle, rue du Châtelet



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

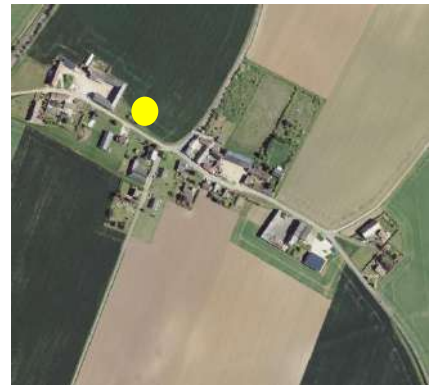
Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Hameau de Maisoncelle, rue du Parc



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Dans le bourg, à l'entrée Sud



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Dans le bourg, rue du Vieux Puits



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MAIL

M

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Echelle



Description :

Mail de marronniers et tilleuls au chevet de l'église.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir des corridors écologiques.

Prescriptions :

- Veuillez au bon entretien et interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.

ESPACE PUBLIC

J

Localisation :

Hameau de Filay



Description :

Espace public de qualité.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescription :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres arbres de même développement.

JARDIN

J

Localisation :

A l'arrière des maisons de la Rue de l'Echelle et de la Rue des Grands Vents



Description :

Jardins privés.

Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescription :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres arbres de même développement.

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID : 045-200071850-20250923-205120A-DE



LABROSSE

LABROSSE

EGLISE SAINTE-EUTROPE ET SAINT-MARTIN

Eg

Localisation :

Dans le bourg, place de la Mairie



Description :

Eglise du 13^{ème} siècle et 19^{ème} siècle avec un clocher latéral et sa toiture à deux pans en ardoises, des murs avec peu d'ouvertures et une abside semi-circulaire.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Labrosse et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

FONTAINE

Fo

Localisation :

Dans le bourg, place de la Mairie



Description :

Ancienne fontaine traditionnelle.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

FONTAINE

Fo

Localisation :

Dans le bourg, rue de Maisoncelle



Description :

Fontaine avec pompe à bras.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

OUVRAGE

Ou

Localisation :

Dans le bourg, place de la Mairie



Description :

Ouvrage traditionnel.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions anciennes locales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

MARE

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Grange



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Dans le bourg, rue de Maisoncelle



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MAINVILLIERS

EGLISE SAINT-LAURENT

Eg

Localisation :

Dans le bourg, rue des Tilleuls



Description :

Eglise du 12^{ème} siècle, 13^{ème} siècle, 15^{ème} siècle et 19^{ème} siècle avec une nef flanquée de bas-côtés, un porche en saillie, une toiture et une flèche en ardoises.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Mainvilliers qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

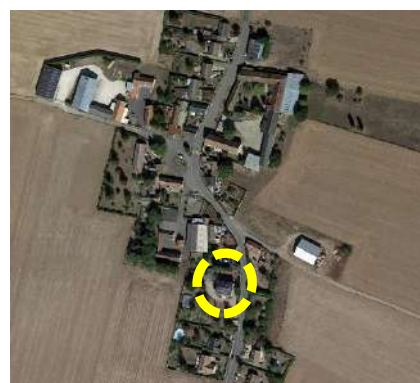
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

MAISON BOURGEOISE

Bt

Localisation :

Hameau de Grandvilliers



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérisent par :

- une architecture R + 1 + combles avec façade ordonnancée,
- des chaînages d'angle, des bandeaux et des encadrements d'ouvertures en briques,
- un balcon central à l'étage,
- une toiture à quatre pans en ardoises avec fronton bombé, des épis de faitage et imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du hameau.

Prescription :

- Conserver les volumes des bâtiments et des toitures ainsi que l'ordonnancement de la façade et la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

ANCIEN CORPS DE FERME

Enb

Localisation :

A l'entrée Est du bourg



Description :

Ancien corps de ferme implanté à l'alignement.

Il se caractérise par une façade à quatre pans en ardoises, avec des épis de faitage.

Les ouvertures bénéficient d'encadrements en briques.

Le site est ceinturé par un mur de clôture en pierres de taille.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes des bâtiments et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

ANCIEN CORPS DE FERME

Bt

Localisation :

Hameau de Grandvilliers



Description :

Ancien corps de ferme implanté à l'alignement. Il se caractérise notamment par sa toiture à deux pans, en tuiles plates de pays et par la présence d'un auvent.



Intérêt :

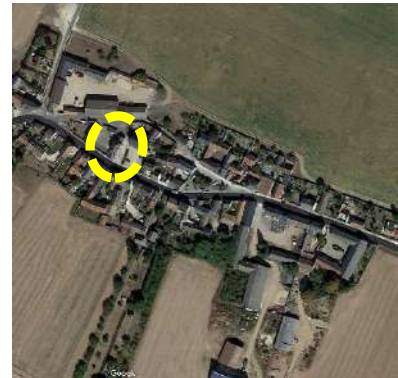
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du hameau.

Prescription :

- Conserver les volumes des bâtiments et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue des Tilleuls



Description :

Mairie.

elle se caractérise par :

- un bâtiment principal R + 1 + combles avec deux extensions R + combles de part et d'autre,
- une construction en pierre calcaire avec façade ordonnancée,
- des encadrements, des chainages d'angle, des bandeaux et des corniches en briques et pierre de taille,
- une toiture en ardoises à quatre pans pour le bâtiment principal, des lucarnes à fronton triangulaire, des épis de faîtage et d'imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

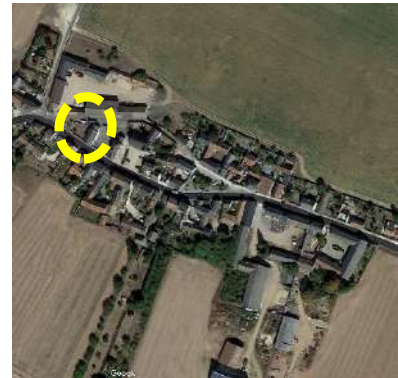
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnement des façades.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

SALLE POLYVALENTE

Bt

Localisation :

Dans le bourg, rue des Tilleuls



Description :

Salle polyvalente de la commune, qui se caractérise par.

- un bâtiment principal R + combles,
- une construction en pierre calcaire avec façade ordonnancée,
- des encadrements de fenêtres, des bandeaux et des corniches en briques et pierre de taille,
- une toiture en ardoises à deux pans.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des façades.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

ANCIEN PRESBYTERE

Bt

Localisation :

Dans le bourg, rue des Carneaux



Description :

Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnement des façades.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Bt

Localisation :

Dans le bourg, rue des Tilleuls



Description :

Grange traditionnelle, qui se caractérise par :

- Une toiture à deux pans, en tuiles plates ;
- Ouverture à auvent



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MONUMENT AUX MORTS

Mo

Localisation :

Dans le bourg



Description :

Monument aux morts.



Intérêt :

Monument qui témoigne de l'histoire de la commune et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et matériaux d'origine.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'entrée Est du bourg



Description :

Croix Hosannière en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

PANNEAU

P

Localisation :

Dans le bourg, rue des Tilleuls



Description :

Panneau directionnel en céramique (des deux côtés de la rue)



Intérêt :

Patrimoine local, témoin des savoir-faire régionaux.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Hameau de Oinville



Description :

Croix en fer forgé et socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le bourg, au croisement de la rue des Tilleuls et de la rue des Carneaux



Description :

Espace public qui forme un mail arboré.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui participe à l'ambiance et au cadre de vie de la commune.

Prescription :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres arbres de même développement.

Localisation :

Hameau de Oinville



Description :

Parc paysagé formant un îlot vert sur le territoire communal qui en compte peu.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui participe à l'ambiance et au cadre de vie de la commune.

Prescription :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres arbres de même développement.

ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation :

Dans le bourg et hameau de Grandvilliers



Description :

Alignement d'arbres qui marque l'entrée du bourg ou permet d'atténuer l'impact de bâtiments agricoles du hameau de Grandvilliers dans un paysage ouvert.



Intérêt :

Patrimoine végétal, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

MARE

Localisation :

A l'entrée Est du bourg



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Hameau de Oinville



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

ARBRES REMARQUABLES

Localisation :

Dans le bourg et hameau de Grandvilliers

Description :

Tilleuls d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance des lieux.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir des corridors écologiques et atténuer l'impact de certaines constructions dans un paysage ouvert.

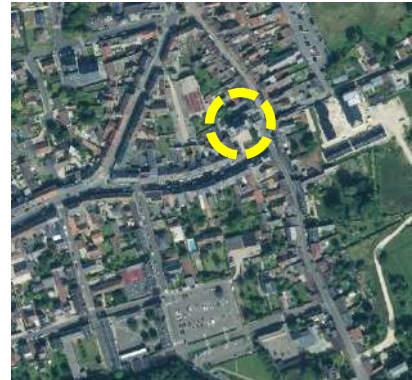
Prescriptions :

- Veuillez au bon entretien et interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.

MALESHERBES

Localisation :

Place de l'Hôtel de Ville



Description :

Mairie de Malesherbes.

Elle se caractérise par :

- une architecture imposante R + combles datant de la fin du 19^{ème} siècle,
- une façade ordonnancée avec d'importantes ouvertures en plein cintre au premier étage,
- un entourage des ouvertures et des chaînages d'angle en briques de deux teintes et quelques pierre de taille,
- une corniche en pierre de taille,
- un petit clocher avec horloge,
- une couverture en ardoises avec des lucarnes à fronton et d'imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

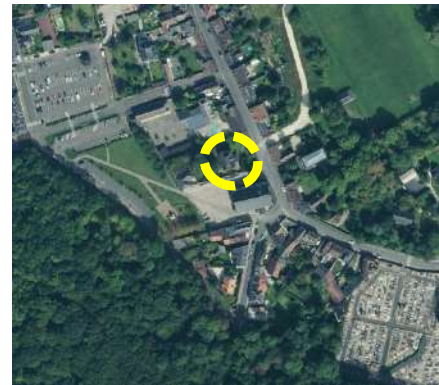
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

PRESBYTERE

Bt

Localisation :

Place de l'Eglise Saint-Martin



Description :

Presbytère de Malesherbes.

Il se caractérise par :

- une architecture massive R + 1 + combles,
- un entourage des ouvertures, des chaînages d'angle et une corniche en pierre de taille,
- un oriel au rez-de-chaussée avec toiture à 3 pans,
- une toiture à quatre pans en ardoises avec une lucarne à fronton, des épis de faitage et d'imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

1 rue de Soisy

**Description :**

Façade de maison de ville.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- façade en briques avec certaines ouvertures ornées d'un fronton avec décors de céramique,
- des chainages d'angle, l'encadrement des ouvertures, des bandeaux et une corniche en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec épis de faitage.

**Intérêt :**

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

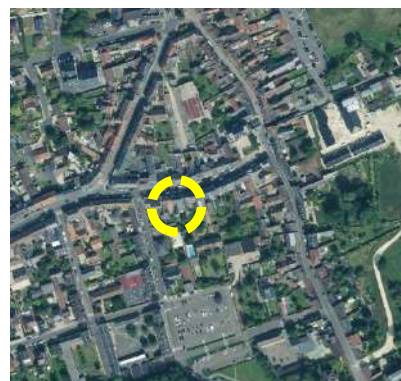
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

17 rue de la République



Description :

Façade de maison de ville.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles d'inspiration Renaissance,
- une façade en briques,
- le linteau des ouvertures, des fleurons et des garde-corps en pierre de taille ouvragés,
- une toiture en ardoises avec lucarnes aux frontons ouvragés et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

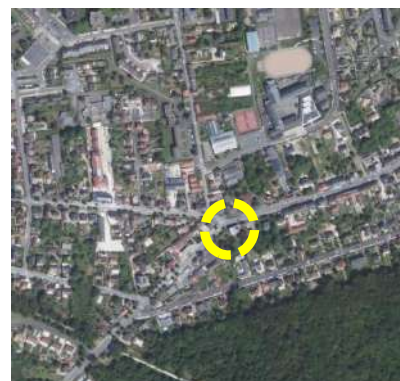
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

83 rue de la République



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Un ordonnancement des ouvertures
- Chainage d'angle et encadrement des ouvertures en pierres de taille
- Garde-corps en fer forgé.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

21 rue Saint Eloi



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Ordonnancement des ouvertures
- Un balcon en fer forgé
- Des chainages d'angle, corniches et autres éléments de modénature en pierres de taille
- Des lucarnes à fronton



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

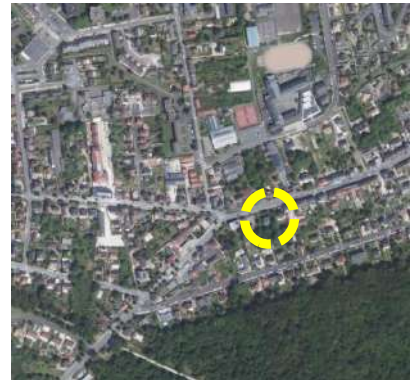
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

81 rue de la République



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Un ordonnancement des ouvertures
- Des lucarnes à fronton
- Des éléments de modénatures en pierre de taille.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

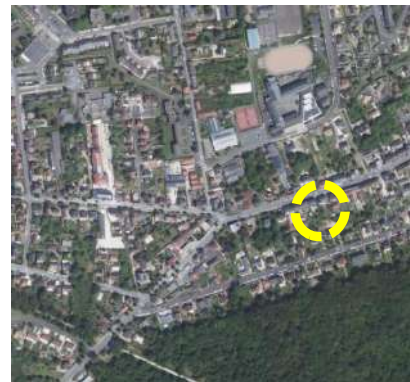
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

73 rue de la République



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Un ordonnancement des ouvertures
- Balcon en fer forgé
- Des lucarnes à fronton
- Des éléments de modénatures (corniches, chaînage d'angle, encadrement de fenêtre) en pierre de taille.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

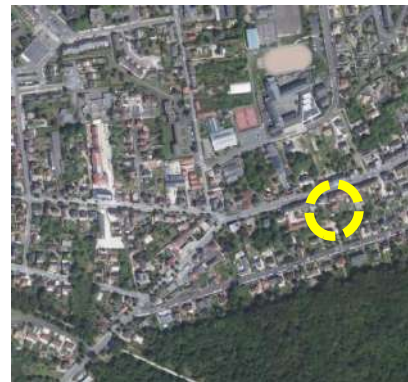
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

71 rue de la République



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Un ordonnancement des ouvertures
- Balcon en fer forgé
- Des lucarnes à fronton
- Des éléments de modénatures (corniches, chaînage d'angle, encadrement de fenêtre) en pierre de taille.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

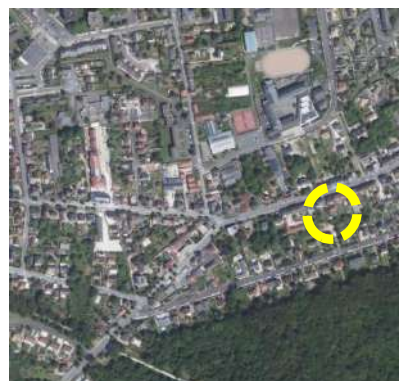
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

69 rue de la République



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Un ordonnancement des ouvertures
- Balcon en fer forgé
- Des lucarnes à fronton
- Des éléments de modénatures (corniches, chaînage d'angle, encadrement de fenêtre) en pierre de taille.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

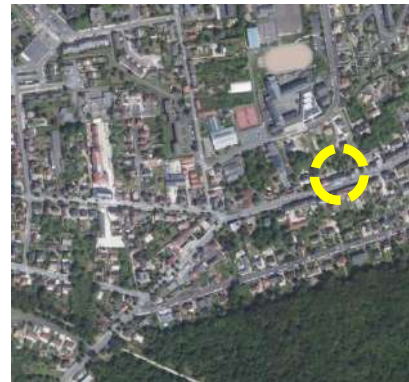
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

50 rue de la République



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Un ordonnancement des ouvertures
- Balcon et garde-corps en fer forgé
- Des lucarnes à fronton
- Des éléments de modénatures (corniches, chaînage d'angle, encadrement de fenêtre) en pierre de taille.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

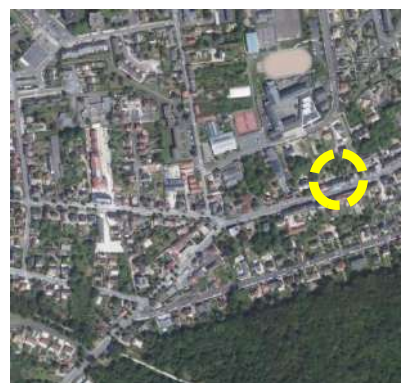
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

48 rue de la République



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Un ordonnancement des ouvertures
- Balcon et garde-corps en fer forgé
- Des lucarnes à fronton
- Des éléments de modénatures (corniches, chainage d'angle, encadrement de fenêtre) en pierre de taille.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

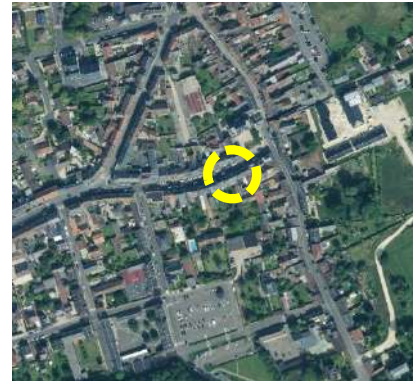
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

3 rue de la République



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Un ordonnancement des ouvertures
- Des lucarnes à fronton
- Des éléments de modénatures (corniches, chainage d'angle, encadrement de fenêtre) en pierre de taille.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

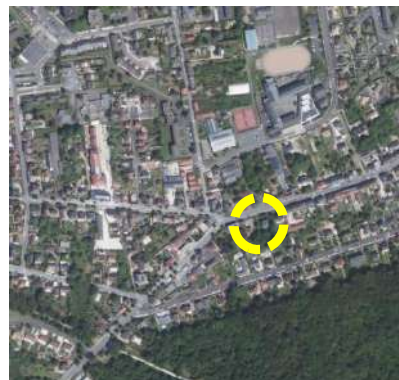
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

79 rue de la République



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Un ordonnancement des ouvertures
- Une façade recouverte de briques rouges
- Des éléments de modénatures (corniches, chaînage d'angle, encadrement de fenêtre) en pierre de taille.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

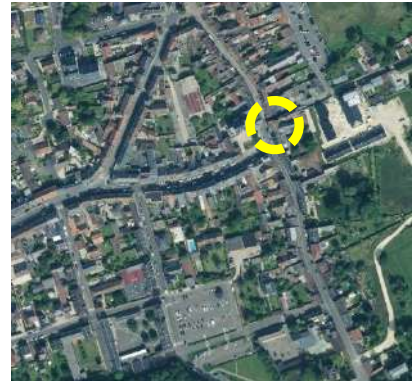
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FACADE

Fa

Localisation :

3 place de l'Hotel de Ville



Description :

Façade qui se caractérise par :

- Ses retraits successifs
- Un bandeau en brique
- Un élément de décor sculpté.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

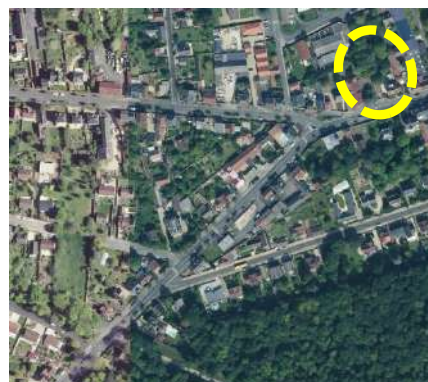
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

ENSEMBLE BATI

Enb

Localisation :

68 rue de la République



Description :

Propriété aux nombreux décors architecturaux.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment principal R + 1 avec encadrements des ouvertures, chainages d'angle et décors en briques,
- une toiture en tuiles mécaniques avec avancée comprenant une ferme débordante ouvragée, un chemin de faitage et d'importantes cheminées en briques,
- des éléments architecturaux attenants notamment sous forme de kiosque avec toiture en zinc et épis de faitage,
- une clôture avec deux piliers ouvragés au niveau du portail,
- un parc arboré.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

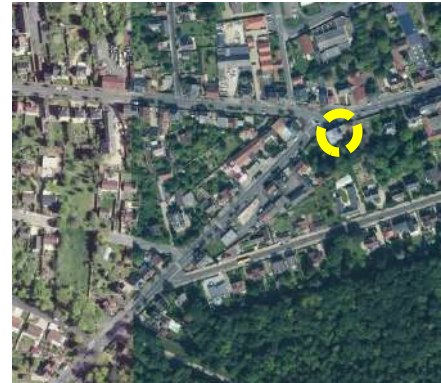
- Conserver les volumes des bâtiments et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sur la cour sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

TOURELLE

Tr

Localisation :

83 rue de la République



Description :

Tourelle octogonale avec toiture en ardoises lucarnes et girouette.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tourelle et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

TOUR

Tr

Localisation :

Rue de Citanguette



Description :

Tour carrée en pierre avec toiture terrasse et peu d'ouverture.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

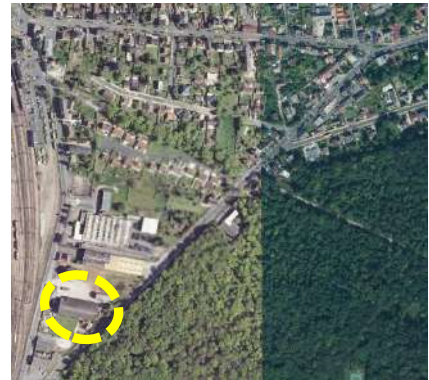
- Conserver les volumes de la tour ainsi que la nature des matériaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT

Bt

Localisation :

25 rue de la Gare



Description :

Bâtiment d'activités.

Il se caractérise par :

- une construction en pierre et bois,
- une charpente en bois avec avancée pour le auvent,
- une toiture en tuiles mécaniques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine témoin des premiers bâtiments d'activités.

Prescription :

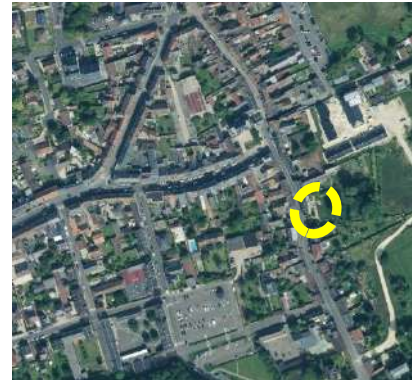
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MUR

Mu

Localisation :

3 bis, rue de l'église Saint-Martin



Description :

Mur en pierres naturelles avec une porte cochère en bois, recouvert de tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité témoin de l'histoire de la ville.

Prescription :

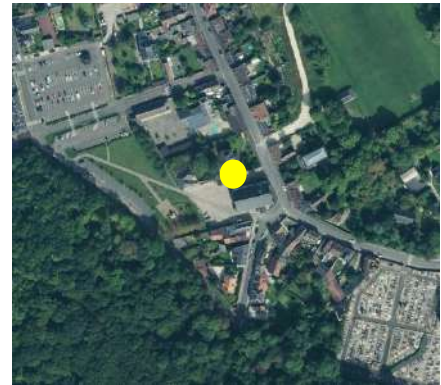
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Maintenir la porte en bois.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

PORTE PIETONNE

Po

Localisation :

Place de l'Église Saint-Martin



Description :

Porte piétonne du presbytère avec fronton triangulaire et jambage en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

PORCHE

Po

Localisation :

12 rue de l'Église Saint-Martin



Description :

Porte cochère avec encadrement en pierre de taille et arc cintré à rouleau.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

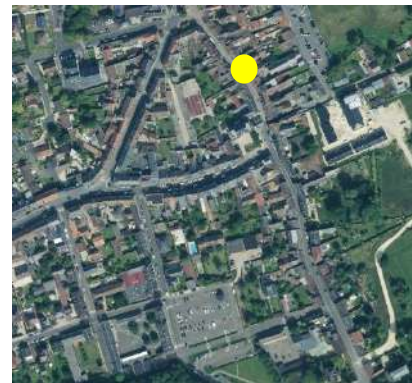
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

PORCHE

Po

Localisation :

17 rue Saint-Martin



Description :

Porte cochère avec encadrement en pierre de taille et arc cintré à rouleau.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

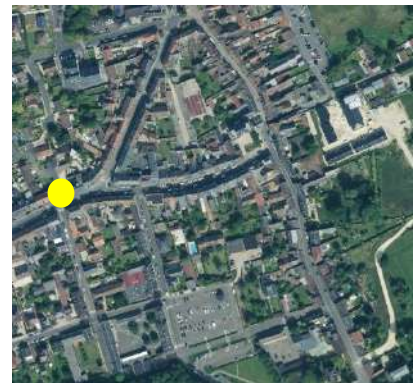
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

PORCHE

Po

Localisation :

28 rue de la République



Description :

Porte cochère avec encadrement en pierre de taille et linteau avec frise ouvragée.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

PORCHE

Po

Localisation :

Sur la rive de l'Essonne



Description :

Porte qui correspond à l'entrée de l'ancien jardin botanique de M. de Malesherbes.



Intérêt :

Patrimoine de qualité, témoin de l'histoire de la ville et qui participe à l'ambiance des bords de l'Essonne.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

PORCHE

Po

Localisation :

32 rue de l'Église Saint-Martin



Description :

Porte cochère en bois avec encadrement en pierre de taille et arc cintré à rouleau.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

Localisation :

5 rue du Docteur Boyer



Description :

Portail en fer forgé de style art-déco.



Intérêt :

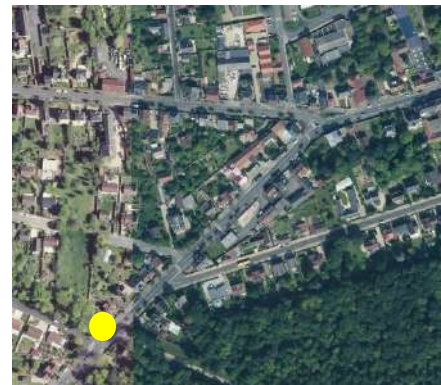
Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

Localisation :

Allée de Farcheville



Description :

Portail en fer forgé ouvragé avec piliers en pierre.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

Localisation :

Rue de Citanguette



Description :

Portail avec piliers en pierre de taille et briques, porte piétonne avec encadrement plein cintre en briques.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance des lieux.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

LAVOIR

La

Localisation :

Rue Adolphe Cochery



Description :

Ancien lavoir de Malesherbes avec structure en bois et couverture à quatre pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Ouvrage témoins des traditions régionales qui participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Entre Pinçon et Trézan



Description :

Lavoir avec structure en bois et toiture à deux pans en tuiles mécaniques.



Intérêt :

Ouvrage témoins des traditions régionales qui participe à l'ambiance des lieux.

Prescription :

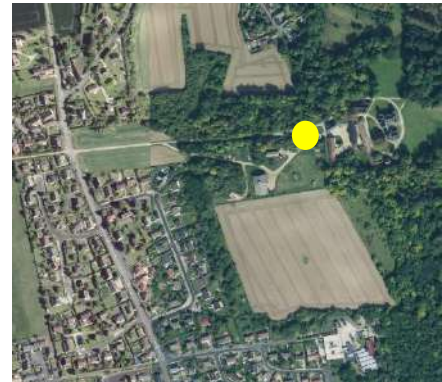
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'entrée du château de Rouville



Description :

Calvaire en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Avenue du Général Patton



Description :

Oratoire surmonté d'une croix en fer forgé.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Rue Principale (Pinçon)



Description :

Croix en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Rue de Beauregard (Pinçon)



Description :

Croix de chemin en fer forgé avec socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

ORATOIRE

Cx

Localisation :

Rue Saint-Guillaume (Trézan)



Description :

Oratoire Notre-Dame de Trézan, construction en pierre de taille avec grille en fer forgé.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

FONTAINE

Fo

Localisation :

Rue Saint-Guillaume (Trézan)



Description :

Fontaine avec pompe à bras.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance des lieux.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

PONT

Pt

Localisation :

Entre le hameau de Filay et Trézan



Description :

Ouvrage d'art en pierre permettant le passage sous la voie de chemin de fer.



Intérêt :

Patrimoine régional.

Prescription :

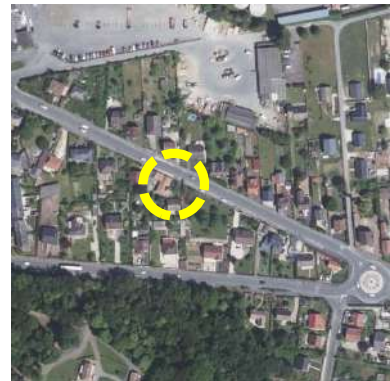
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

MONUMENT AUX MORTS

Mo

Localisation :

7 rue du Général Patton



Description :

Monument aux morts en mémoire des soldats américains tombés pendant la Libération de Malesherbes le 21 août 1944.



Intérêt :

Monument qui témoigne de l'histoire de la commune et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et matériaux d'origine.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Rue Adolphe Cochery



Description :

Platane (aux abords du lavoir) d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, cet arbre participe à l'ambiance des lieux.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Rue Saint-Guillaume (Trézan)



Description :

Tilleuls d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance des lieux.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation :

Avenue du Général de Gaulle



Description :

Alignement de tilleuls d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie de la ville.

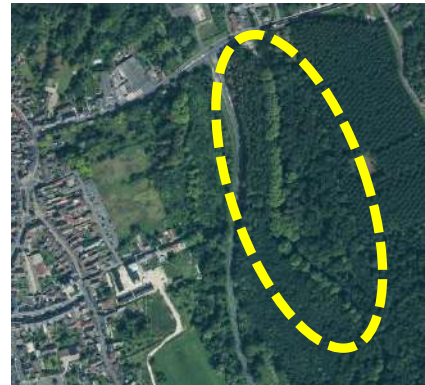
Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation :

Sur la rive de l'Essonne



Description :

Alignement de platanes d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie des rives de l'Essonne.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire, principalement en rive de la voie de chemin de fer

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir des corridors écologiques.

Prescriptions :

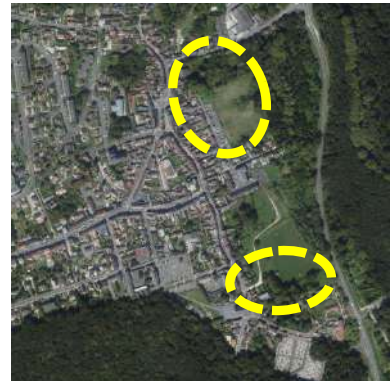
- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

JARDIN

J

Localisation :

A l'arrière de la Rue de l'Eglise



Description :

Jardins familiaux.

Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescription :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres arbres de même développement.

MANCHECOURT

EGLISE SAINT BARTHELEMY ET SAINT JEAN-BAPTISTE

Eg

Localisation :

Dans le bourg, Grande Rue



Description :

Eglise du 13^{ème} siècle, avec une nef et bas-côté reconstruits en 1721, un clocher latéral en bâtière datant du 13^{ème} siècle et 19^{ème} siècle, une toiture en ardoises et partiellement en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Manchecourt.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

ENSEMBLE BATI

Enb

Localisation :

Dans le bourg, 30 rue de Paris



Description :

Imposant corps de ferme.

Il se caractérise par :

- une cour fermée avec des bâtiments en pierre sur l'ensemble des quatre côtés et peu d'ouvertures sur l'extérieur,
- une grange à auvent avec porte charretière,
- des toitures à deux pans en tuiles plates de pays, en tuiles mécaniques et en ardoises.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes des bâtiments et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver les murs en pierre,
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FONTAINE

Fo

Localisation :

Hameau de Invault, rue du Puits



Description :

Fontaine avec pompe à bras.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du hameau.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

FONTAINE

Fo

Localisation :

Hameau de Villiers-Martin



Description :

Fontaine avec pompe à bras.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du hameau.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

CROIX

Cx

Localisation :

Hameau de Villiers-Martin



Description :

Croix de chemin en fer forgé avec socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Hameau de Invault, rue Fleurie



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Hameau de Villiers-Martin



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Hameau de Verrine, rue de Boissy



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Hameau de Douzonville, rue des Saules



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Voie communale des Denises



Description :

Mare traditionnelle.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire, principalement en rive de la voie de chemin de fer.

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir des corridors écologiques.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID : 045-200071850-20250923-205120A-DE



NANGEVILLE

NANGEVILLE

EGLISE SAINT-MARTIN

Eg

Localisation :

Dans le bourg, rue Saint Martin-de-Tours



Description :

Eglise du 13^{ème} siècle et 19^{ème} siècle avec une toiture en tuiles plates de pays et un clocher latéral avec sa toiture en bâtière en ardoises.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Nangeville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

GRANGE

Bt

Localisation :

Dans le bourg, rue Saint Martin-de-Tours



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction avec murs en pierre calcaire,
- une façade avec auvent et porte charretière sur la hauteur du bâtiment,
- une toiture à deux pans en tuiles mécaniques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Privilégier la tuile plate de pays lors de la réfection de la toiture.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Place de la Maitrise



Description :

Porte cochère avec jambage en pierre de taille, linteau en bois, couverture en tuiles plates de pays et présence de bornes chasse-roue. La porte est prolongée d'un mur en pierre de même hauteur formant un ensemble harmonieux.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

PORCHE

Po

Localisation :

Place de la Maitrise



Description :

Porte cochère avec jambage en pierre de taille et couverture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

MUR

Mu

Localisation :

Dans le bourg, rue de Beauce



Description :

Mur en pierre naturelle, élément du patrimoine local qui donne son identité au bourg.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

CHATEAU D'EAU

Bt

Localisation :

Dans le bourg, rue du Puits Ovale



Description :

Château d'eau de forme ovale avec toiture terrasse.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'entrée Sud-Est du bourg



Description :

Croix en fer forgé avec socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

MUR

Mu

Localisation :

A l'entrée Est du bourg



Description :

Mur en pierre naturelle, élément du patrimoine local qui donne son identité du territoire communal.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

Localisation :

Passage de la Maitrise



Description :

Pigeonnier en pierre, avec toiture à quatre pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du centre-ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du pigeonnier et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CORPS DE FERME

Bt

Localisation :

Passage de la maîtrise



Description :

Ancien corps de ferme, dont les toitures sont à double pan et recouvertes de tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture, témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

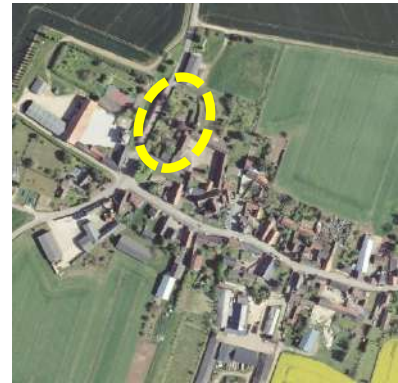
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

PARC

Pa

Localisation :

Rue de Beauce



Description :

Parc paysagé formant un îlot vert au cœur du bourg.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescription :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres arbres de même développement.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

RD 23 au Nord du bourg



Description :

Bouquets d'arbres ponctuant le paysage ouvert.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres forment des refuges écologiques dans ce paysage ouvert.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation :

A l'entrée Nord du bourg rue de Beauce et en limite Ouest du bourg



Description :

Alignement d'arbres qui marque l'entrée du bourg, permet une meilleure transition avec l'espace agricole et atténue l'impact des hangars.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg en facilitant l'insertion des bâtiments agricoles.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même envergure.

MARE

Localisation :

Dans le bourg, rue de Beauce



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

HAIE

Localisation :

Aux abords du bourg

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir des corridors écologiques.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

MAIL

M

Localisation :

Dans le bourg, rue Martin de Tours



Description :

Mail de marronniers.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID : 045-200071850-20250923-205120A-DE



ORVEAU-BELLESAUVE

ORVEAU-BELLESAUVE

EGLISE DENIS

Eg

Localisation :

Dans le bourg, rue du 11 novembre



Description :

Eglise du 12^{ème} siècle, 17^{ème} siècle et 19^{ème} siècle avec un clocher latéral en bâtière couvert en ardoises avec une croix et un coq de faitage, de petites ouvertures de style roman et une toiture en tuiles plates de pays et en ardoises.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire d'Orveau-Bellesauve.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

CHAPELLE SAINT JEAN-BAPTISTE

Eg

Localisation :

Gollainville, rue de la Libération



Description :

Chapelle du 14^{ème} siècle et 19^{ème} siècle avec un clocher mur et une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Au Nord du bourg, rue d'Orveau



Description :

Maire

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une façade ordonnancée avec un encadrement des ouvertures en briques et pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en ardoises avec cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et témoigne de l'histoire de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de nouveaux châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CROIX

Cx

Localisation :

En rive de la RD 24 entre Gollainville et Malesherbes



Description :

Croix de chemin présentée sous forme d'obélisque en pierre de taille surmonté d'une croix en fer forgé.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

En limite Sud du bourg, rue de la Croix



Description :

Croix en fer forgé.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

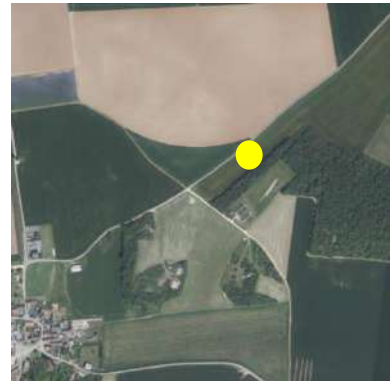
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

MERIDIEN

Me

Localisation :

Route d'Orveau, entre le bourg et Gollainville



Description :

Méridienne d'Orveau-Bellesauve en pierre, surmontée d'un fer de pique.



Intérêt :

Patrimoine local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Bellesauve, rue du Buisson



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoins des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Dans le bourg, rue des Ormes



Description :

Mare traditionnelle limitée par des murs en pierre et qui servait d'abreuvoir.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoins des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

HAIE

Localisation :

Aux abords du hameau de Gollainville

Description :

Haies qui participent à l'ambiance du hameau.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir des corridors écologiques.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Au croisement de la RD24 et de la Rue des Plantes dans le hameau de Gollainville



Description :

Cèdre isolé dans le hameau.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.